

d'assurance-chômage des publications fournissant une version simplifiée de la nouvelle loi. En outre, comme on l'a déjà dit ici, des annonces ont été faites chaque semaine et d'autres sont envisagées d'ici le début de l'année prochaine.

* * *

AFFAIRES INDIENNES

LE REFUS DE PARENTS D'ENVOYER LEURS ENFANTS À L'ÉCOLE

M. Don Mazankowski (Vegreville): J'aimerais poser une question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Étant donné que, dans le Nord-Est de l'Alberta, de nombreux parents indiens ont refusé d'envoyer leurs enfants à l'école et qu'on prévoit que, d'ici la fin de cette semaine, le nombre d'enfants qui n'iront pas à l'école s'élèvera à environ 2,000, les raisons de cette décision des parents étant d'appuyer des demandes de locaux et matériel scolaires mieux adaptés, le ministre peut-il nous dire quelles mesures sont prises pour donner suite à ces demandes?

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, j'ai reçu un rapport à ce sujet, il y a à peine quelques minutes, et l'on m'informe que le directeur régional, M. Greyeyes, est en communication avec les parents que concerne ce problème. Nous essayons de faire comprendre aux parents qu'il est impossible d'assurer tous les services dont ils voudraient bénéficier immédiatement. Nous les avons cependant assurés que nous ferions tout en notre pouvoir pour clarifier la situation dans le plus bref délai, et nous espérons que les étudiants reprendront leurs cours immédiatement.

[Traduction]

M. Mazankowski: Comme les représentants des Indiens ont déclaré que seule une promesse du ministre rétablirait la situation, le ministre est-il prêt à la faire cette promesse et à accéder aux requêtes qui sont adressées?

[Français]

L'hon. M. Chrétien: Monsieur le président, je peux difficilement prendre un engagement précis, parce que la question est très vaste. Elle touche non seulement les commodités, mais aussi la forme d'éducation que les élèves doivent recevoir et, comme ces enfants-là fréquentent une école provinciale, il faut que le gouvernement provincial soit aussi en cause. C'est pourquoi je ne puis donner de réponse définitive aujourd'hui.

* * *

LA NAVIGATION

VANCOUVER—LA QUESTION DE LA PRIORITÉ DONT JOURAIENT LES CARGAISONS AMÉRICAINES

[Traduction]

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Ma question s'adresse au ministre des Transports. La semaine dernière, j'ai demandé au ministre s'il ferait enquête sur l'encombrement dans le port de Vancouver et la situation

désavantageuse où se trouveraient, paraît-il, les marchandises canadiennes. Le ministre devait nous faire un rapport au bout de quelques jours. Est-il maintenant en mesure de nous donner plus de renseignements?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Oui, monsieur l'Orateur. J'ai un rapport écrit que je serai heureux de mettre à la disposition du représentant. Il dit en substance que, dans toute la mesure du possible, on accorde la préférence aux expéditions canadiennes. Cela n'est pas toujours réalisable en raison de l'agencement de certaines cargaisons. L'ordre dans lequel on décharge les cargaisons dépend dans une large mesure de ce que l'on appelle, je crois, le comité de quai ou un comité composé des intéressés. Quand à la possibilité d'embargo, on considère généralement que ce n'est pas une initiative judiciaire. Même s'il nous était possible d'en imposer un, la question doit être envisagée avec de très grandes réserves. Je crois que c'est là l'essence du rapport. Je vais en envoyer un exemplaire au député.

• (2.50 p.m.)

L'hon. M. Lambert: Je vous remercie.

* * *

LES STUPÉFIANTS

LE RAPPORT DÉFINITIF DE LA COMMISSION LEDAIN

M. John Gilbert (Broadview): C'est au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social que je m'adresse, monsieur l'Orateur. A-t-il reçu le rapport définitif de la commission LeDain? Dans ce cas, quand compte-t-il le déposer? Sinon, quand espère-t-il le recevoir?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Non, monsieur l'Orateur, je ne l'ai pas reçu. Lors de mon dernier entretien avec le président de la commission LeDain, il m'a dit que le rapport pourrait être prêt d'ici la fin de l'année.

* * *

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LA FERMETURE DES CONSERVERIES DE POISSON À CANSO ET MULGRAVE—LE CAS DES CHÔMEURS

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale. Sachant le grand intérêt qu'il porte à la création d'emplois au pays, je suis sûr qu'il se doute de la question que je veux soulever. Comme Acadia Fisheries a fermé son usine de transformation de Canso il y a deux mois, mettant 500 personnes en chômage, et comme quelques mois auparavant son usine de Mulgrave a également été fermée, jetant 300 autres personnes sur le pavé, puis-je demander au ministre quelles mesures son ministère a prises pour pallier ce grave problème?

L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, je regrette que le député ne m'ait pas donné avis de sa question une heure avant la séance, car j'aurais été en mesure de faire un rapport complet. Je m'exécute demain.